

- I. Situations météorologique et hydrologique
- II. État des cultures et Situation phytosanitaire
- III. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- IV. Situation zoo sanitaire (non parvenue)
- V- Etat de la végétation
- VI - Situation halieutique
- VII -Situation des marchés agricoles
- VIII. Situation alimentaire
- IX. Perspectives
- X. Avis et Conseils

Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

Décade du 21 au 30 juin 2010

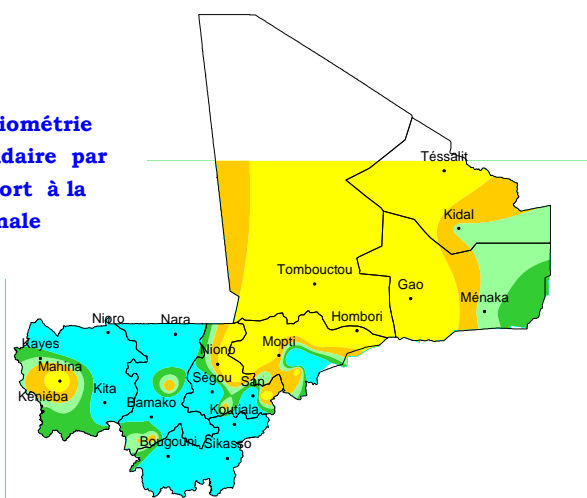
I- Situations météorologique et hydrologique

La situation météorologique au cours de la troisième décade de juin a été caractérisée par la présence de basses pressions sur le Nord-Ouest de l'Algérie et le renforcement des hautes pressions sur le Golfe de Guinée. Cette situation a favorisé la rentrée de l'air humide jusqu'à la latitude de Tessalit en milieu de décade.

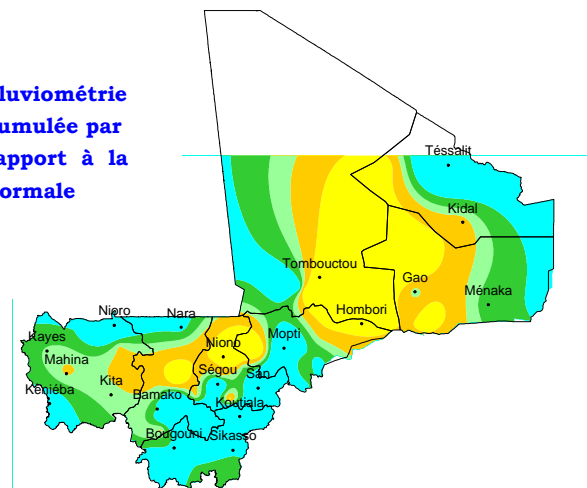
Les hauteurs de pluie recueillies pendant la décade ont été normales à excédentaires excepté les régions de Tombouctou, Kidal, Gao, Mopti, l'Est de la région de Ségou et les localités de Mahina, Ouélessébougou et Banamba. Ces hauteurs ont été dans l'ensemble supérieures à celles de l'année dernière.

A la date du 30 juin, le cumul des pluies est normal à excédentaire dans l'ensemble excepté les régions de Tombouctou, Gao et Kidal, le Centre de la région de Koulikoro, le Nord de celle de Ségou, le Nord-est de la région de Mopti où il est déficitaire.

Pluviométrie
décadaire par
rapport à la
normale

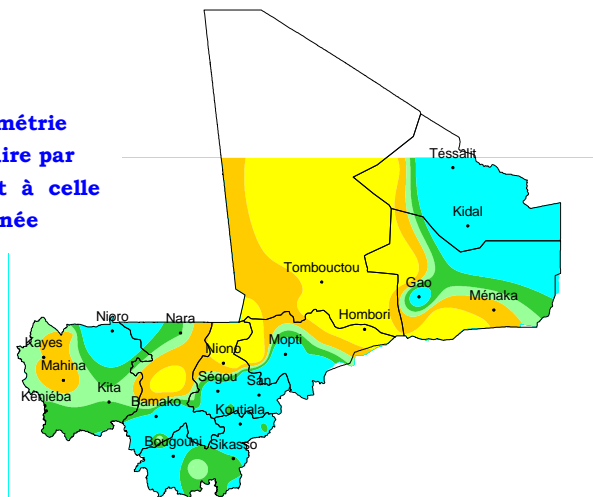








Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale



Ce cumul est inférieur à celui de l'année dernière dans la région de Tombouctou, le Centre et le Nord-est de celle de Koulikoro, le Nord des régions de Ségou et Mopti et le Sud de la région de Gao ainsi que les zones de Kayes, Bafoulabé et Yélimané. Hormis ces localités, partout ailleurs, il est supérieur.

Pluviométrie
décadaire par
rapport à celle
de l'année



	Très déficitaire		Normale
	Déficitaire		Excédentaire
	Légèrement déficitaire		Pas de données

Au plan hydrologique, la décennie a noté la poursuite de la montée des niveaux sur tous les cours d'eau à l'exception du Sénégal à Kayes, du Baoulé à Bougouni et des retenues des barrages de Selingué et de Manantaly.

Les niveaux moyens décennaux sont supérieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau exempté le Niger à Kirango et Gao. Ils sont également supérieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Sénégal à Kayes.

II – Etat des cultures et Situation phytosanitaire

D'une manière générale, les opérations d'ensemencement se poursuivent pour les principales cultures dont les premiers semis sont au stade de levée-feuilles. Pour le coton, les surfaces réalisées sont supérieures à celles de l'année dernière.

Au plan phytosanitaire, la situation est jugée calme dans son ensemble. Toutefois, on a observé :

- des mouvements d'oiseaux granivores dans les dortoirs instables des régions de Mopti (cercles de Mopti, Douentza, Tenenkou) et de Ségou (cercle de Niono). Cette situation est sans incidence sur les cultures de mil, sorgho et riz dont les semis se poursuivent (champs et pépinières) ;
- des infestations assez élevées des variétés tardives de mangues « Keitt et Brooks » par les mouches de fruits à Sikasso.

Aucune signalisation de criquet pèlerin n'a été enregistrée sur l'ensemble du pays durant la décennie. Seulement des ailés solitaires restent présents dans les aires grégarigènes et ne constituent aucune menace.

III- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

La régénération du couvert herbacé se poursuit de façon satisfaisante dans la région de Sikasso et le Sud des régions de Kayes et Koulikoro. Ailleurs, la situation reste mauvaise malgré quelques pluies enregistrées par endroits.

L'abreuvement devient de plus en plus facile avec la reconstitution de nombreux points d'eau de surface. Toutefois, les conditions restent encore difficiles dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens selon les zones d'élevage.

Une amorce du retour des troupeaux transhumants des zones de concentration de saison sèche vers les pâturages d'hivernage est signalée dans la région de Sikasso et dans certaines localités des régions de Kayes et Koulikoro.

Dans la région de Mopti, la sortie des animaux des bourgoutières vers les pâturages exondés est en cours, mais de façon très timide.

IV- Situation zoo sanitaire (non parvenue)

V- Etat de la végétation

Dans l'ensemble, on constate la poursuite de la fructification de certaines essences forestières et la floraison de d'autres. Les rejets des souches des parcelles d'exploitation ont un état végétatif satisfaisant. A la Faya, l'Association «Sûkyô Mahikari» a reboisé 200 ha en plantation pure et en enrichissement. Par ailleurs, une exploitation abusive des feuilles de *Pterocarpus erinaceus* (guéno) comme fourrage aérien a été signalée dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Mopti.

Les conditions de vie s'améliorent pour les ressources fauniques. Dans le parc national de la boucle du baoulé, c'est la période de gestation et de mise bas pour beaucoup d'espèces fauniques sédentaires.

VI- Situation halieutique

La situation halieutique a été caractérisée par une baisse des quantités de poissons débarqués sur l'ensemble des bassins hydrographiques à l'exception de celui de Gao. Cette baisse des captures s'explique par l'amorce de la montée des niveaux d'eaux, l'installation de la saison des pluies et les vents forts, réduisant ainsi l'activité de la pêche.

Les poissons des genres : Lates (saalé), Tilapia (n'teben), Mormurus (nana), Auchenoglanis (korokoto), Labéo (baman), Clarias (manogo), Brycinus (tineni) ont été plus abondants dans les débarquements.

Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du District de Bamako se présentent comme suit:

- Kayes : 3250 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1750 pour le Tilapia ;
 - Koulikoro : 1.690F CFA le kilogramme pour le Lates, 1150 pour le Tilapia ;
 - Sikasso : 2075 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
 - Ségou : 1700 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
 - Mopti : 1800 F CFA le kilogramme pour le Lates, 850 pour le Tilapia ;
 - Tombouctou : 1390 F CFA le kilogramme pour le Lates, 920 pour le Tilapia ;
 - Gao : 1.315 F CFA le kilogramme pour le Lates, 625 pour le Tilapia ;
 - Kidal : 3.500 F CFA le kilogramme pour le Lates, 2.500 pour le Tilapia ;
- District de Bamako : 2225 F CFA le kilogramme pour le Lates, 2050 pour le Tilapia.

VII- Situation des marchés agricoles

Sur les marchés céréaliers, on observe une stabilité des prix dans leur globalité. S'agissant de quelques légères fluctuations de prix enregistrées, elles ont une tendance générale à la hausse.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont été de :

- ❖ 110 F le kilogramme pour le mil à Monimpèbougou et 160 F CFA le kilogramme à Badinko et à Kita;
- ❖ 100 F le kilogramme pour le sorgho à Loulouni et 150 F CFA le kilogramme à Badinko et à Kita;
- ❖ 100 F pour le maïs à Loulouni et 140 F CFA le kilogramme à Badinko ;
- ❖ et enfin 225 F le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Dogofri et 260 F CFA le kilogramme à Dioro.

Au cours de la semaine sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de :

- ❖ 110 F le kilogramme pour le mil à Monimpèbougou, en hausse par rapport à la semaine dernière;
- ❖ 115 F le kilogramme pour le sorgho à Dougouolo, en hausse par rapport à la semaine dernière ;
- ❖ 115 F le kilogramme pour le maïs à Bla, stable par rapport à la semaine dernière ;
- ❖ 230 F le kilogramme pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la semaine dernière.

Les offres sur les marchés ruraux suivis par l'OMA sont de :

- ❖ 523 tonnes pour le mil, en baisse cette décade ;
- ❖ 246 tonnes pour le sorgho, en hausse cette décade ;
- ❖ 118 tonnes pour le maïs, en hausse cette décade ;
- ❖ 1.096 tonnes pour le riz local Gambiaka contre 1.368 tonnes la décade passée, en baisse de 20%.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre 140 F CFA le kilogramme pour le maïs à Sikasso Centre et 200 F CFA le kilogramme pour le mil à Tombouctou.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 320 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 à Kidal et 325 F CFA le kilogramme pour le même produit à Gao, Koulikoro Ba et Sikasso Centre.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 310 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé blanc ou rouge à Tombouctou et 400 F CFA le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Gao.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés stables par rapport à la semaine écoulée. Ils ont été de 200 F CFA le kilogramme pour les mil/ sorgho et le maïs, 250

X - Avis et Conseils

(Valables du 1^{er} au 10 juillet 2010)

pour les mil/ mais et sorgho pilés, 325 pour le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamien, 350 pour le riz local Gambiaka (tout venant) et le niébé, 400 pour le fonio et le riz BB importé parfumé et 450 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge importé.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix à la production et les prix de gros à la vente sont en baisse pour toutes les céréales, seuls les prix à la consommation s'affichent un peu au même niveau. Comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les niveaux de prix de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

VIII- Situation alimentaire

La situation alimentaire est satisfaisante dans le pays. Elle se caractérise par une bonne disponibilité céréalière sur les marchés notamment pour le riz avec les récoltes de contre-saison qui sont en cours.

IX- Perspectives

Sur le plan météorologique, on assistera au creusement de la dépression saharienne sur le Nord du Mali et le maintien des hautes pressions du Sud sur le Golfe de Guinée. Cette situation favorisera le renforcement de l'air humide et occasionnera des précipitations importantes dans la partie sud du pays.

Au registre hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Sur le carnet phytosanitaire, on notera des éclosions de sauteriaux dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou.

Au registre pastoral, on observera une amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement du cheptel dans les principales zones agropastorales du pays.

Enfin, dans le domaine forestier, les conditions de vie des ressources forestières s'amélioreront et l'habitat de la faune sauvage se reconstituera également.

1. Les paysans de la région de Sikasso et ceux des cercles de Kéniéba, Kita, Kati, Koulikoro, Dioïla, Banamba, Kangaba, Kolokani, Ségou, Barouéli, San, Bla, Mopti, Diéma et du District de Bamako peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 10 mm.
2. Les paysans des cercles de Bafoulabé, Nara, Nioro et Yelimané peuvent semer les mil/sorgho dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 20 mm.
3. Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Kolondiéba, Koutiala, Kita, Dioïla, peuvent continuer à semer le coton de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 1^{er} au 10 juillet atteint ou dépasse 10 mm.
4. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de bien alimenter les bœufs de labour, de procéder au déparasitage systématique des animaux et de respecter les conventions locales d'exploitation des ressources pastorales.
5. Il est conseillé à tous les pêcheurs avec l'amorce de la montée des niveaux d'eaux, d'éviter toute pratique pouvant nuire à la chaîne de reproduction, notamment l'érection des barrages dans les zones de frayère.
6. Il est demandé à la population d'effectuer les activités d'élagage des arbres ; d'aménager les parcelles de reboisement ; d'éviter la cueillette des fruits immatures ; d'arrêter la mutilation du *Pterocarpus erinaceus* (guénou) et d'arrêter toute forme de chasse d'animaux sauvages.

Bamako, le 05 juillet 2010

Le GTPA

Tableau hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)						Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2009	année 2010	Décade Précédente	Ecart a10-a09	Ecart a10-Moy		
1	Bamako	Niger	61	53	83	80	30	22	+	
2	Koulikoro	Niger	143	87	154	143	67	11	456	
3	Kirango	Niger	131	-4	121	112	117	-10	346	
4	Mopti	Bani	138	112	177	159	65	39	234	
5	Diré	Niger	59	52	77	66	25	18	95,6	
6	Gao	Niger	41	26	33	30	7	-8	+	
7	Ansongo	Niger	55	58	75	75	17	20	70,2	
8	Bougouni	Baoulé	76	36	98	101	62	22	7,71	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	34125	34264	34311	139	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	132	260	203	224	-57	71	268	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	19558	19560	19636	2	+	+	m IGN
12	Niafunké	Niger	47	+	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 21 au 30 juin 2010

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD10	NJD10	PD09	ND	PC10	NJPC	PC09	CN	PD10/ND	PC10/CN	PC10/PC09	PD10/PD09
1	KAYES	25.3	4	54.9	29.5	67.9	8	91.1	78.3	86	87	75	46
2	NIORO DU SAHEL	29.5	2	6.3	17.7	96.7	10	42.8	47.5	167	*	*	*
3	YELIMANE	41.6	3	44.5	21.6	57.2	6	79.5	51.0	193	112	72	93
4	DIEMA	36.0	2	17.5	24.8	63.0	6	46.0	87.4	145	72	137	*
5	MAHINA	13.0	2	-9.9	55.5	24.0*	3*	13.0	135.1	23	18	185	-9.9
6	BAFOULABE	7.0	1	55.0	47.7	88.0	5	164.2	126.6	15	70	54	13
7	KITA	57.3	6	76.5	42.0	144.9	20	160.6	176.8	136	82	90	75
8	KENIEBA	54.2	4	15.0	56.4	244.9	18	246.0	189.1	96	130	100	*
9	KOULIKORO	58.8	3	24.4	37.7	214.9	14	177.8	143.4	156	150	121	*
10	BAMAKO VILLE	57.2	3	55.3	48.6	171.2	17	133.3	173.7	118	99	128	103
11	BAMAKO SENOU	60.1	4	26.7	48.1	253.6	17	117.0	162.6	125	156	*	*
12	SOTUBA	76.0	2	33.7	43.1	243.2	14	118.0	170.1	176	143	*	*
13	KATIBOUGOU	53.2	4	47.3	37.7	251.0	16	192.9	143.4	141	175	130	112
14	KATI	60.9	3	41.0	43.9	162.7	12	136.3	147.4	139	110	119	149
15	BAGUINEDA	-9.9	-9.9	19.0	44.2	133.0*	6*	176.0	164.9	-9.9	81	76	-9.9
16	OUELESSEBOUG,	30.5	5	114.0	49.9	151.0	19	209.4	210.4	61	72	72	27
17	DIOILA	57.1	4	22.1	29.1	221.8	16	171.8	134.7	196	165	129	*
18	BANKOUMANA	53.0	2	45.0	51.5	176.0	6	118.5	192.4	103	91	149	118
19	KOLOKANI	41.0	1	61.4	35.5	87.5	7	218.5	124.7	115	70	40	67
20	DIDIENI	42.0	3	13.5	28.0	81.7	11	113.4	94.5	150	86	72	*
21	NARA	36.3	3	33.0	18.0	52.2	9	56.6	43.5	*	120	92	110
22	BANAMBA	18.0	1	8.5	36.3	18.0	1	79.5	110.5	50	16	23	*
23	KANGABA	43.0	4	46.0	59.6	183.0	13	149.7	223.0	72	82	122	93
24	SIKASSO	102.7	4	77.1	49.3	290.6	21	271.3	251.5	*	116	107	133
25	BOUGOUNI	118.8	6	34.7	48.8	288.7	29	207.1	248.2	*	116	139	*
26	YANFOLILA	65.0	3	67.0	53.5	317.0	15	205.0	242.0	121	131	155	97
27	KOUTIALA	95.0	4	64.3	46.1	332.6	20	190.8	181.9	*	183	174	148
28	N'TARLA IRCT	30.0	2	45.0	32.3	215.0	14	200.5	157.2	93	137	107	67
29	KADIOLO	70.0	2	52.0	36.4	209.0	12	186.0	231.4	192	90	112	135
30	KOLONDIÉBA	58.0	3	68.0	47.1	257.0	15	349.0	227.8	123	113	74	85
31	YOROSSO	67.0	2	39.0	37.8	219.0	13	212.0	169.1	177	130	103	172
32	SEGOU	114.0	4	3.9	30.3	200.5	15	86.0	113.7	*	176	*	*
33	SAN	46.5	4	5.6	29.3	196.1	14	78.7	122.2	159	160	*	*
34	KONOBOUGOU	39.0	2	0.0	33.4	107.0	6	100.5	147.5	117	73	106	*
35	KE-MACINA	0.0	0	0.9	7.5	54.0	3	44.4	61.1	0	88	122	0
36	BAROUELI	53.0	2	20.0	30.5	89.0	3	98.2	127.7	174	70	91	*
37	BLA	22.0	2	2.0	38.2	59.0	5	59.0	139.8	58	42	100	*
38	NIONO	0.0	0	3.0	18.9	11.0	1	30.0	74.6	0	15	37	0
39	TOMINIAN	8.0	1	15.0	30.5	145.0	6	59.0	127.4	26	114	*	53
40	MOPTI	9.6	4	0.0	19.7	156.0	13	28.5	67.1	49	*	*	*
41	HOMBORI	2.6	2	35.0	18.1	16.1	8	91.9	45.5	14	35	18	7
42	BANDIAGARA	51.0	1	7.0	21.8	91.0	5	79.9	74.8	*	122	114	*
43	BANKASS	5.0	1	7.0	18.1	74.0	8	50.4	82.6	28	90	147	71
44	DJENNE	19.0	2	10.0	20.6	115.0	8	37.3	80.3	92	143	*	190
45	KORO	41.0	2	20.2	22.7	109.0	7	70.2	90.2	181	121	155	*
46	TENENKOU	0.0	0	8.0	19.7	0.0	0	20.0	75.2	0	0	0	0
47	DOUENTZA	2.0	1	6.0	24.0	42.0	5	66.7	68.0	8	62	63	33
48	GAO	0.0	0	11.3	6.3	24.0	1	15.0	27.8	0	86	160	0
49	MENAKA	6.0	1	10.2	7.0	27.4	6	45.6	26.6	86	103	60	59
50	ANSONGO	0.0	0	39.5	7.3	11.0	1	65.9	32.1	0	34	17	0
51	BOUREM	0.0	0	0.0	5.4	1.0	1	9.0	22.6	0	4	11	-999
52	TOMBOUCTOU	0.5	1	0.1	4.9	3.0	2	13.1	17.3	10	17	23	*
53	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	5.1	16.0	2	25.0	11.7	0	137	64	-999
54	GOUNDAM	0.0	0	0.0	4.1	1.0	1	10.0	17.9	0	6	10	-999
55	DIRE	5.0	1	0.0	6.3	16.0	2	7.0	25.7	79	62	*	*
56	KIDAL	0.0	0	27.2	4.5	4.8	2	46.4	16.2	0	30	10	0
57	TESSALIT	0.0	0	0.0	3.9	16.1	1	3.6	8.7	0	185	*	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%

X10 et X09: paramètres des années 2010 et 2009 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 10 et 09 nulles CN: cumul Normal